

An aerial photograph of a dense, vibrant green forest. A clear, blue river winds through the center of the forest, forming a large loop. The sunlight filters through the trees, creating a dappled light effect. The overall scene is peaceful and natural.

graphax

ENVIRONNEMENT ET CONCEPT DE RECYCLAGE

Notre contribution à la préservation de l'environnement

Nous simplifions votre environnement de travail

L'environnement et le concept de recyclage de Graphax SA

Prendre soin de notre environnement est une exigence vitale pour l'humanité en ce millénaire. Mais avoir cette préoccupation de l'avenir en tête est une chose, agir concrètement pour une protection engagée de l'environnement en est une autre. Les particuliers comme les entreprises sont plus sollicités que jamais. Graphax prend ses responsabilités, et dans le cadre de restructurations économiques, s'engage vers la protection de l'environnement et le recyclage afin de renforcer les mesures de sauvegarde de la nature.

Agir, ne pas réagir

Graphax joue un rôle actif dans la sauvegarde des ressources naturelles en intégrant dans ses activités l'importance de la protection de notre environnement. Notre objectif est de réduire au maximum les impacts sur l'environnement des produits et services que nous développons.

Le management de nos affaires est aligné sur cet engagement et l'ensemble de nos domaines d'activités est concerné. Nous travaillons également étroitement avec nos fournisseurs et nos partenaires commerciaux pour améliorer les performances environnementales tout au long de la chaîne de valeur. Et c'est en toute transparence que nous communiquons régulièrement nos performances environnementales, en interne comme en externe.

Charte environnementale de Graphax SA

La préservation des ressources

La préservation des ressources naturelles est d'une importance capitale à nos yeux.

Des produits respectueux de l'environnement

Nos produits répondent aux directives de protection de la nature les plus draconiennes.

Un traitement des déchets respectueux de l'environnement

Les produits et matériaux que nous utilisons sont ensuite éliminés ou recyclés dans les règles de l'art environnemental.

Le respect des lois/directives

Nous nous engageons à respecter toutes les lois et directives environnementales locales.

Des employés soucieux de l'environnement

Nous voulons motiver nos collaborateurs et collaboratrices à exercer leurs missions dans le respect de l'environnement.



Acteur reconnu du recyclage

Pour Graphax SA, un recyclage des déchets d'équipements électriques et électroniques respectueux de l'environnement fait partie des prestations de base évidentes que nous intégrons pour nos clients. En plus d'être membre actif de SWICO depuis de nombreuses années, nous avons sélectionné Solenthaler Recycling SA, un partenaire de premier plan spécialisé dans la récupération et le recyclage des matières premières sensibles contenues dans les déchets industriels et commerciaux.

L'ensemble des produits suivants sont ainsi recyclés via cette filière :

- Copieurs
- Appareils multifonctions (MFP)
- Imprimantes
- Tambours et pièces détachées
- Cartouches de toner
- Bacs de récupération de toner



Concept de recyclage élargi

De nombreuses entreprises de recyclage transfèrent les déchets électroniques collectés à l'étranger, plus précisément là où la réglementation est moins stricte et où les filières de recyclage sont difficiles, voire impossibles à tracer. Ce qui ne peut nous satisfaire. Il est en effet important pour nous de maîtriser l'ensemble du processus de valorisation et de garantir ainsi que toutes les dispositions légales ont bien été respectées. Avec nos partenaires, nous respectons l'ensemble des exigences demandées. Nous allons même plus loin grâce à des actions sociales supplémentaires.

- Partenaires suisses Entreprises
- Site de recyclage suisse
- Recyclage dans nos propres installations de traitement
- Un taux de recyclage amélioré de 5%
- Jusqu'à 30 % d'amélioration du taux de valorisation des déchets
- Engagement social (réinsertion de chômeurs de longue durée)

Les paroles c'est bien. Les résultats, c'est mieux



Le greenwashing, ce n'est pas pour nous. Il serait dérisoire de s'autoproclamer entreprise verte par le simple achat de certificats. Nos efforts doivent être réels, mesurables et contrôlables. Nous poursuivons sans relâche l'objectif d'agir avec un impact écologique durable. Nous avons réalisé des progrès significatifs l'année dernière grâce à nos efforts visant à minimiser notre empreinte écologique.

Réduction des émissions de CO₂ des véhicules

La flotte de véhicules de Graphax se compose de différents modèles, adaptés aux exigences opérationnelles des différents départements.

Lors de l'achat d'un nouveau véhicule, une grande importance est accordée à une faible consommation de carburant fossile et à des émissions de CO₂ minimales. Les véhicules plus anciens, qui ne répondaient plus aux normes en vigueur actuellement, ont tous été remplacés par des modèles à la motorisation moderne.

Nous nous concentrons sur les marques proposant la technologie hybride la plus moderne. Cela contribue non seulement à réduire notre empreinte carbone, mais nous envoyons également un signal clair sur notre engagement en faveur de la protection de l'environnement.

Gestion des déchets et économie circulaire

Recyclage : les cartons sont systématiquement recyclés. Quant au PET et au verre, des conteneurs de collecte sont disponibles dans chaque agence afin de les recycler de manière appropriée.

Production d'énergie : les déchets non recyclables sont non seulement éliminés, mais ils deviennent source de chaleur par incinération.

Électricité verte

Les offres des fournisseurs d'électricité locaux ont été examinées en détail pour chaque filiale. Lorsque cela était possible, nous avons privilégié les énergies vertes afin de réduire toujours plus les émissions de CO₂.

Partenariat et engagement

Nous sommes distributeur global de Konica Minolta Business Solutions, et nous partageons les objectifs environnementaux de ce groupe international. Nous les appliquons donc pour la Suisse. Car la protection de l'environnement n'est pas une obligation économique, c'est une question d'éthique.

Partenariat avec ClimatePartner

Grâce à notre partenariat avec ClimatePartner, nous avons pu augmenter considérablement notre engagement dans la protection du climat. Cela signifie notamment que nous avons enregistré et réduit toutes les émissions de gaz à effet de serre générées et que nous avons compensé le reste par des projets de protection du climat.

Nos projets de protection du climat:

Projet 1 : Protection de la nature et biodiversité

Projet 2 : Formation des acteurs locaux au Brésil

Projet 3 : Développement d'énergie renouvelable en Asie

Ces projets ne se limitent pas uniquement à la seule protection du climat, mais ils soutiennent également des objectifs de durabilité globale, comme la lutte contre la pauvreté.

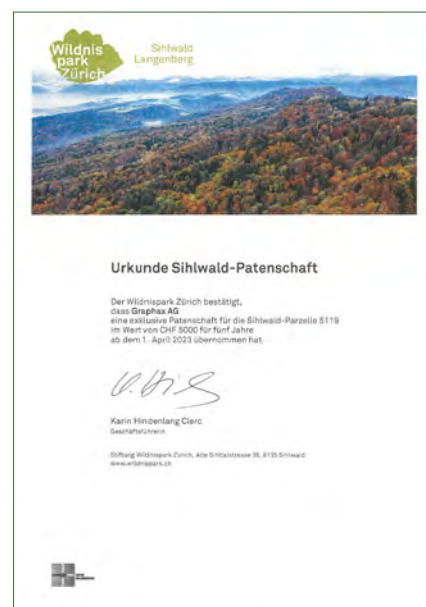
Partenariat pour le recyclage

En collaboration avec Sohlethaler AG, nous nous engageons dans un recyclage sans concession des déchets électroniques. Nous garantissons ainsi que l'élimination des déchets se fait dans le respect des normes les plus strictes. Nous nous engageons simultanément vers une plus grande responsabilité sociale, comme celle de la réinsertion des chômeurs longue durée.

Notre engagement régional - une parcelle dans la forêt Sihlwald

Notre entreprise est active et s'engage en faveur de l'environnement depuis des années. Cette initiative est la bienvenue, c'est une nouvelle contribution à la préservation de la nature. Récemment, nous avons fait évaluer les émissions de dioxyde de carbone à l'échelle de l'entreprise et avons pris les mesures nécessaires pour les optimiser et les compenser.

La forêt Sihlwald offre aux animaux et aux plantes des habitats naturels de grande qualité, et aux visiteurs la possibilité de découvrir une nature intacte. C'est pourquoi il a reçu le label « Parc naturel périurbain - Parc d'importance nationale ». Dans cette forêt se développe une hêtraie originelle, similaire à celle qui couvrait autrefois la plus grande partie de l'Europe. Notre parcelle a une superficie de plus de 36'000m² et se trouve dans la zone centrale de la forêt Sihlwald.



« Faisons tout notre possible pour laisser à la prochaine génération comme aux enfants d'aujourd'hui, un monde qui leur offre non seulement l'espace vital nécessaire, mais également un environnement qui rende la vie possible et digne d'être vécue »

Richard von Weizsäcker

Graphax est certifié ClimatePartner



ClimatePartner

En collaboration avec ClimatePartner, nous nous engageons encore plus activement que par le passé pour la protection du climat. Sur la base de l'établissement de notre Corporate Carbon Footprint, nous déterminons des mesures de réduction au niveau de l'entreprise pour économiser du CO2. Une entreprise ou un produit est Certifié par ClimatePartner, cela signifie que les émissions de gaz à effet de serre ont été calculées, que des objectifs de réduction ont été définis et mis en œuvre, que des projets climatiques ont été financés et que l'ensemble de la stratégie d'action climatique a été communiquée de façon transparente. Ces cinq étapes sont rendues transparentes par le label Certifié par ClimatePartner et la page Climate-ID correspondante..

Cinq étapes vers la protection du climat

1. Mesurer l'empreinte carbone

Pour le bilan CO2 d'une entreprise, appelé Corporate Carbon Footprint (CCF), les sources d'émissions sont saisies selon les scopes 1, 2 et 3. Le calcul de l'empreinte carbone de l'entreprise montre où et à quelle hauteur des émissions sont générées dans une entreprise et constitue la base pour des réductions. Le calcul de l'empreinte carbone de l'entreprise prépare une organisation aux exigences de la CSRD et constitue la base d'une stratégie de protection du climat.

Le calcul d'une empreinte carbone produit (PCF) prend en compte l'ensemble du cycle de vie d'un produit, y compris sa fabrication et son élimination. L'empreinte carbone des produits permet une compréhension plus approfondie des chaînes d'approvisionnement et aide à identifier les émissions des différents produits au sein des chaînes d'approvisionnement.

2. Fixer des objectifs de réduction

Sur la base des résultats de l'empreinte carbone, des objectifs de réduction sont définis en fonction de la catégorie de certification. Ces objectifs ouvrent la voie à une réduction continue et engagent l'entreprise à accomplir des efforts mesurables. Même les entreprises qui n'effectuent le processus de certification que pour leurs produits

doivent fixer au moins un objectif de réduction lié à l'entreprise.

Outre le volume des émissions de gaz à effet de serre, notre CCF met en évidence les principales sources d'émissions et les domaines dans lesquels nous pouvons les éviter ou les réduire. Pour ce faire, nous fixons des objectifs et en déduisons des mesures de réduction.

Éviter et réduire les émissions

Notre CCF nous indique clairement où nous pouvons continuer à réduire nos émissions de CO₂. Nous la mettons à jour régulièrement, ce qui nous permet d'avoir une vue d'ensemble de l'impact positif de nos initiatives de réduction. Nous pouvons également identifier de nouveaux leviers. En complément, nous attachons une importance particulière à la sensibilisation de nos collaborateurs. Par exemple, l'utilisation des transports publics et le passage à l'électromobilité sont encouragés.

3. Mettre en place les mesures de réduction

Les mesures de réduction appropriées pour éviter et réduire les émissions sont déduites des objectifs de réduction. Des mesures sont continuellement mises en place, comme le passage à l'électricité verte, l'introduction de programmes d'économie d'énergie ou la transition de la flotte de l'entreprise vers des véhicules électriques. La mise à jour régulière de l'empreinte carbone permet

d'avoir une vue d'ensemble des succès obtenus en matière de réduction et de mettre en évidence d'autres possibilités.

Nous avons adopté des mesures de réduction conformes à nos objectifs et nous continuons à les mettre en place. Nous mettons également à jour notre CCF chaque année, ce qui nous permet de suivre nos réalisations en matière de réduction et d'identifier d'autres opportunités.

Green Energy - Avec le déménagement de notre entreprise dans l'Eco-Park de Spreitenbach, nous remplissons un objectif de réduction essentiel. Tous les besoins énergétiques du nouveau siège sont couverts par de l'électricité renouvelable.

Mobilité - Pour pouvoir répondre aux besoins de nos clients, une grande mobilité est nécessaire. La flotte de véhicules, qui consomme déjà peu, sera progressivement remplacée par des véhicules sans émissions. Cela signifie que les nouveaux véhicules à acquérir disposent sans exception d'un moteur hybride ou même d'une propulsion entièrement électrifiée.

Maintenance des appareils par télémaintenance - Chaque fois que cela est possible, nous essayons de résoudre les problèmes des clients par télémaintenance. Nous évitons ainsi de nous rendre sur place et de générer des émissions.

4. Financer des projets climatiques

Les technologies actuellement disponibles ne permettent pas toujours d'éviter ou de réduire certaines émissions. En soutenant financièrement des projets climatiques dans le monde entier, les entreprises assument également la responsabilité de ces émissions non réduites.

Les projets climatiques permettent d'éviter des émissions de carbone ou de les éliminer de l'atmosphère, par exemple grâce à des opérations de reboisement ou au remplacement de technologies nocives pour l'environnement. Ces projets favorisent également la réalisation des objectifs de développement durable des Nations unies en améliorant les conditions de vie dans les pays en développement et les pays émergents.

Il y aura toujours des émissions que nous ne pourrions pas éviter ou réduire. Nous assumons la responsabilité de ces émissions en soutenant financièrement un/des projet(s) climatique(s) certifié(s) au niveau international et issu(s) du portefeuille ClimatePartner.

Financer la lutte contre le changement climatique dans le monde (DEEPL) Il est prouvé que les projets de protection climatique permettent de réduire les émissions de CO₂ - par exemple grâce à des mesures de reboisement ou au remplacement de technologies nuisibles au climat. En outre, ils favorisent la réalisation des objectifs mondiaux de durabilité des Nations unies (Sustainable Development Goals), comme la lutte contre la pauvreté ou l'amélioration des conditions de vie dans les pays émergents et en développement.

5. Transparence

Grâce au label Certifié par ClimatePartner et à la page Climate-ID correspondante, les entreprises rendent transparentes leur stratégie d'action climatique et leurs accomplissements. La page Climate-ID montre ce qui a été réalisé pour chacune des cinq étapes. Les consommateurs, les parties prenantes et les autres parties intéressées peuvent ainsi se faire une idée de la situation de l'entreprise en matière d'action climatique.

Vous pouvez suivre notre certification de façon transparente grâce au label Certifié par ClimatePartner et à la page Climate-ID correspondante.

Vous pouvez y découvrir, entre autres détails, la catégorie de notre certification, les émissions qui ont été prises en compte, les objectifs de réduction sur lesquels nous nous sommes engagés, les mesures que nous avons déjà mises en place, et en savoir plus sur les projets climatiques que nous finançons. .:

Nos projets climatiques

Dans le cadre de la neutralité climatique de notre entreprise, nous soutenons un total de trois projets pour la protection de la nature. Nous contribuons en parallèle à la réalisation des objectifs de développement durable mondiaux (ou Sustainable Development Goals), avec notamment la lutte contre la pauvreté ou l'amélioration des conditions de vie dans les pays émergents et en développement.

Projet 1 - Protection de la nature et biodiversité

Ce projet combiné contribue au financement d'un projet climatique certifié et soutient en outre la protection de la nature en Suisse. Pour chaque tonne de CO2 économisée grâce à la contribution via un projet climatique certifié, une contribution financière est versée à Forstbetriebe Frenkentäler pour soutenir des projets de protection de la nature et de la biodiversité.

Projet 2 - Formation des acteurs locaux au Brésil

Les forêts comptent parmi les plus importants réservoirs de CO2 de la planète, abritent une énorme diversité d'espèces et sont la base de la vie pour tous les peuples. Cependant, les zones forestières mondiales ont fortement diminué au cours des dernières décennies en raison de l'augmentation de la colonisation, de l'utilisation agricole, de l'exploitation forestière illégale et de l'extraction de matières premières.

Projet 3 - Développement d'énergie renouvelable en Asie

L'intérêt et la demande pour les énergies renouvelables augmentent sur le continent asiatique. Les projets climatiques génèrent les ressources pour stimuler l'expansion des technologies durables.

Projets de protection climatique précédents

Compensation des émissions de CO2 et protection des forêts régionales
Énergie éolienne (Nashik, Inde)
Protection de la forêt (Mataven, Colombie)

Activités environnementales de Konica Minolta

Konica Minolta s'efforce de réduire toujours plus son empreinte environnementale. Sa politique de gestion de l'environnement vise non seulement à fournir aux clients des produits et des services utiles, mais aussi à minimiser son impact sur la nature et à maximiser sa création de valeur économique. Konica Minolta définit et considère l'impact environnemental dans sa globalité, c'est-à-dire en intégrant l'impact final généré par l'ensemble des différentes phases du cycle de vie du produit : depuis la sélection des matières premières et des composants jusqu'au service après-vente et à l'élimination des déchets, en passant par le développement, la production et la distribution. Grâce à cette démarche, Konica Minolta a déjà été récompensé par plusieurs distinctions. Elles illustrent la prise en compte rapide et efficace des questions environnementales à chaque étape du cycle de vie des produits.

Konica Minolta définit et considère l'impact environnemental dans sa globalité, c'est-à-dire en intégrant l'impact final généré par l'ensemble des différentes phases du cycle de vie du produit : depuis la sélection des matières premières et des composants jusqu'au service après-vente et à l'élimination des déchets, en passant par le développement, la production et la distribution.

Konica Minolta se trouve également dans le peloton de tête des entreprises à la pointe de l'efficacité énergétique des solutions MFP.

Admission dans des indices d'investissement de référence :

- **Septembre 2019** : Intégration du Dow Jones Sustainability World Index
- **Juillet 2018** : Intégration du FTSE4Good Index, en continu depuis 2003, et du FTSE Blossom Japan Index depuis sa création en 2017
- **Juli 2018** : Intégration des indices MSCI ESG Leader, en continu depuis 2010
- **Janvier 2018** : Intégration du Morningstar Socially Responsible Investment Index

Gestion globale de l'environnement

Konica Minolta a obtenu la certification ISO 14001 pour l'ensemble des 39 sociétés du groupe au Japon. Cette certification reconnaît la prise en compte rapide et efficace des préoccupations environnementales à chaque étape du cycle de vie des produits. La certification couvre un total de 241 sites employant 20'600 personnes.

En parallèle, Konica Minolta a élaboré des systèmes de gestion de l'environnement complets, globaux et valables pour répondre à l'ensemble des spécificités du Groupe au niveau international. En effet, une grande partie des activités de production et de marketing se déroule à l'étranger et le Groupe est par ailleurs organisé sous forme de holding.

Réduction des émissions de CO₂

En janvier 2009, Konica Minolta a dévoilé son plan à long terme Eco Vision 2050 pour un avenir durable. Cette vision repose d'un côté sur une philosophie de gestion et de l'autre sur l'engagement de contribuer à une planète et à une société plus durables.

Konica Minolta s'est ainsi fixé l'objectif de réduire de 80% ses émissions de CO₂ liées à ses activités commerciales et à l'utilisation de ses produits d'ici 2050 (les valeurs de l'exercice 2005 servant ici de référence).



Évaluations RSE par des agences internationales de notation :

• FTSE4Good Index Series (UK)	Konica Minolta est présent en continu dans cet indice depuis son intégration en 2003
• FTSE Blossom Japan Index (UK)	inclus chaque année depuis 2017, année de création de l'indice
• FTSE Blossom Japan Sector Relative Index (UK)	inclus chaque année depuis 2022, année de création de l'indice
• MSCI Japan ESG Select Leaders Index (USA)	inclus chaque année depuis 2017
• MSCI Japan Empowering Women Index (USA)	inclus chaque année depuis 2017
• Dow Jones Sustainability Index (USA)	inclus chaque année depuis 2009
• S&P/JPX Carbon Efficient Index (USA, Japan)	inclus chaque année depuis 2018
• S&P Global Sustainability Yearbook (USA)	inclus chaque année depuis 2011
• Corporate Knights (Canada)	classé parmi les 100 entreprises les plus durables au monde (2011, 2019-2023)
• ISS ESG (USA)	a été maintenu au plus haut niveau « Prime Status » depuis 2011
• CDP (UK)	inclus dans la Climate A List (2013-2014, 2016-2017, 2020-2022)

Résumé des objectifs définis par Konica Minolta pour toutes les activités environnementales de l'entreprise jusqu'en 2015.

Réduction des déchets

- Mettre en place des systèmes de recyclage dans chaque région et s'efforcer d'atteindre un taux de recyclage minimum de 90%
- Réduire la consommation de matériaux d'emballage de 25% par unité de vente

Consommation d'énergie

- Réduire les émissions de CO₂ de 60% au niveau de l'utilisation des matériaux
- Gérer avec rigueur les substances chimiques, y compris l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement
- Réduire de 20% la consommation de matières premières pétrolières par unité de vente

Procédés de production

- Réduire les émissions de CO₂ de 10% par unité de vente à l'étape de fabrication du produit
- Réduire de 50% par unité de vente le volume de déchets rejetés à l'extérieur par les activités de production
- Réduire de 75% les émissions atmosphériques de composés organiques volatils (COV) sur la base d'un indice d'impact environnemental

Les labels environnementaux et énergétiques

Tous les systèmes proposés répondent aux critères du label écologique allemand Ange Bleu (Blauer Engel) et de l'Energy Star.

COMPENSATION DURABLE DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE



L'un des plus grands défis de notre société est la lutte contre le changement climatique au niveau mondial. Graphax et Konica Minolta relèvent ce défi majeur et y répondent de diverses manières. La prévention et la réduction des émissions de gaz à effet de serre font partie des priorités absolues. Le programme de compensation climatique de Konica Minolta joue ici un rôle de premier plan.

Les émissions de gaz à effet de serre générées tout au long du cycle de vie des systèmes d'impression de nos clients n'étaient à ce jour pas pris en compte. La compensation de ces gaz résiduels est l'objectif principal de notre programme « Enabling Climate Compensation ». Lorsque nous l'avons lancé en 2015, nous étions la première entreprise de l'industrie de l'impression à mettre en place un tel challenge.

Grâce à ce programme, nous aidons nos clients à atteindre leurs propres objectifs de durabilité, à démontrer leur engagement en faveur de la protection de l'environnement et à améliorer l'image de leur entreprise grâce à la compensation des émissions de gaz à effet de serre générés tout au long du cycle de vie de leurs systèmes d'impression, du processus de fabrication et de la logistique à l'utilisation et à l'élimination*. Le programme couvre l'ensemble du périmètre actuel des systèmes d'impression, des petites imprimantes aux systèmes de production professionnels.



